

# Le Département des Hauts-de-Seine aménage la RD991

Le Département des Hauts-de-Seine poursuit la transformation du secteur de La Boule à Nanterre en aménageant l'avenue Vladimir-Illitch-Lénine (RD991) entre le boulevard National et la place de La Boule.

Le chantier s'étend sur plus d'un kilomètre et commencera courant 2024 pour une durée de 12 mois. Les travaux permettront de pérenniser les voies cyclables aménagées provisoirement en 2020.

## Une voie structurante

La RD991 relie deux pôles majeurs. D'une part, la gare de Rueil-Malmaison, desservie par le RER A et de nombreuses lignes de bus ; d'autre part, la place de La Boule, desservie actuellement par plusieurs lignes de bus et à terme par la nouvelle gare de la ligne 15 du Grand Paris Express et le tramway T1.

## Encourager l'usage du vélo

Le Département a pour objectif de favoriser les déplacements à vélo en développant les pistes cyclables sur les routes départementales afin d'assurer un meilleur maillage.

Le projet prévoit un aménagement cyclable sur 1,1 km, séparé des autres voies et matérialisé par un revêtement spécifique pour une visibilité et une sécurité maximales.

Le développement d'un réseau cyclable structurant sur cette avenue s'inscrit dans le Plan vélo du Département. Sur ce secteur, l'objectif est de relier le quartier d'affaires de La Défense au centre-ville de Nanterre et au département des Yvelines.

## Mise aux normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

Le Département a porté une attention particulière à l'accessibilité et à la sécurisation de la route départementale pour tous : installation de bandes d'éveil au sol et de feux tricolores sonorisés pour les usagers non-voyants, abaissement des bordures de trottoirs aux passages piétons et implantation de potelets pour les personnes en fauteuil roulant.

**1,1 km**  
de pistes  
cyclables  
créées

**2**  
traversées  
piétonnes  
créées

**6**  
arrêts de bus  
mis aux normes  
PMR

**5 M€**  
de coûts des  
travaux



Aménagement Place de La Boule



[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)



**hauts-de-seine**  
LE DÉPARTEMENT